INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance extraordinaire tenue le 15 septembre 2026 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal à 18h30.

Avis de convocation donné par (article 152 C.M.) : Yves Bernard, Directeur général

Les documents nécessaires à la séance ont été transmis par courriel aux membres du conseil le lundi 14 septembre 2026 au matin.

Sont présents :

M. Jocelyn Thibault (arrivée à 18h33)
M. Simon Habel
M. Jean-Claude Giroux
Mme Ghislaine Litière

Est absent : M. Denis Laprise

Sous la présidence de M. Daniel Mercier, maire.

Sont également présents : M. Yves Bernard, Directeur général / Greffier-Trésorier et Mme Sophie Mercier, Directrice générale adjointe / Greffière-trésorière adjointe

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Daniel Mercier, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h30.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-09-50

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Simon Habel, appuyé par Ghislaine Litière, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution – Soumission JR Morin – Acceptation
4. Varia
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

La séance est levée à 18h35

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Daniel Mercier, Maire

* Je, *Daniel Mercier*, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Ce procès-verbal a été effectué en collaboration avec la directrice générale adjointe.

Yves Bernard, Directeur général / Greffier-trésorier

* Je, *Yves Bernard*, Directeur général et Greffier-trésorier, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 8 septembre 2026.

Sophie Mercier, Directrice générale adjointe / Greffière-trésorière adjointe

Ce procès-verbal a été ratifié lors de la séance du conseil tenue le 5 octobre 2026.